

H. ZABOULIS

LE DÉVOUEMENT A' L'ETAT SELON LA CONCEPTION DE CICÉRON ET DANS LA RÉALITÉ

L'époque de Cicéron est empreinte de la conviction que la morale des citoyens déchoit désespérément. Dans les circonstances de la domination de la philosophie de la déchéance des moeurs (1; 6, p. 109-129), il voulait attirer l'attention sur l'idéal du citoyen d'autrefois. Il suffit de dire que les oeuvres de Cicéron *De officiis* et *De republica* dans lesquelles il analyse les principes moraux des relations du citoyen Romain avec son Etat à l'époque de la République, sont écrites pour la plupart en se fondant sur le matériel de Panétie (Cic. *De off.* 3, 2, 7; *ad Att.* 16, 11, 4), grand continuateur de Platon qui a fondé la théorie d'Etat dans l'antiquité. En citant Ennius, ancien poète latin, qui affirmait que Rome n'était devenue puissante que grâce à ses hommes et à de solides coutumes ancestrales, Cicéron souligne surtout l'importance des relations morales entre l'individu et l'Etat: ... *ante nostram memoriam et mos ipse patrius praestantes viros adhibebat, et veterem morem et maiorum instituta retinebant excellentes viri* (*De re pub.* 5, 1, 1). C'est pourquoi la prospérité du pays dépend, à son avis, de la morale de l'individu, de ses aspirations nobles, du sacrifice de soi en faveur de l'Etat. Donc, tous ceux qui ont le génie natif de gouverner sont obligés de chercher à obtenir incontinent un poste et à aspirer à la gestion des affaires de l'Etat, car de cette façon-là la coïncidence des intérêts de l'Etat et de l'individu devient possible: *nec enim aliter aut regi civitas aut declarari animi magnitudo potest* (*De off.* 1, 21, 72).

Pour un homme vaillant qui avait délaissé l'activité politique, Cicéron a même trouvé des formes d'occupations distinguées et utiles dans sa vie privée. Il s'ensuit que Cicéron soumet à une critique extrême la loisir (*otium*) qui n'est rempli que de distractions futiles (*ludus atque iocus*). Le problème ainsi formulé était extrêmement actuel, car un nombre de plus en plus grand de citoyens de Rome se retirait des affaires publiques (*negotium*) pour la vie privée (*otium*), sans compter ceux qui étaient des-

I numeri in grassetto si riferiscono alle voci elencate nella appendice bibliografica (n.d.r.).

titués par force de leurs fonctions, exilés ou tout simplement mis à mort. Ainsi grandissait le groupe des personnes mécontentes qui refusaient elles-mêmes les formes habituelles de la vie civile. Ce phénomène est estimé par Cicéron de la façon suivante: *Multi autem et sunt et fuerunt, qui eam, quam dico, tranquillitatem expetentes a negotiis publicis se removerint ad otium quae perfugerint, in his et nobilissimi philosophi longaque principes et quidam homines severi et graves, nec populi nec principum mores ferre potuerunt vixeruntque non nulli in agris delectati re sua familiari* (Ibid., 1, 20, 69). Cette déclaration de Cicéron souligne non seulement que la fuite de la société active était massive (*multi et sunt et fuerunt*), non seulement elle montre les causes sociales d'un tel processus (*nec populi nec principum mores ferre potuerunt*), mais l'essentiel est qu'on y définit assez nettement les catégories des hommes qui, en exprimant l'indignation générale, s'étaient enfermés dans l'isolement.

Parmi ceux qui étaient mécontents de leur époque, Cicéron, comme l'on voit, a placé à la première place les philosophes parce qu'il se range lui-même dans cette catégorie: *Nihil agere autem cum animus non posset, in his studiis ab initio versatus aetatis existimavi honestissime molestias posse deponi, si me ad philosophiam retulissem* (Ibid., 2, 1, 4). Lorsque Cicéron travaillait à son oeuvre *De officiis*, son séjour à son domicile en quête de la tranquillité (*tranquillitatem expetens*) n'était qu'un calme apparent, car sa philosophie ne tranquillisait pas, mais émouvait la société et le philosophe lui-même. Nous pouvons observer une véritable tranquillité philosophique seulement chez Lucrèce. Il est vrai que nous n'avons aucun renseignement sur la participation quelconque de l'illustre épicurien à la vie politique de Rome. Mais tout de même dans son poème on trouve l'expression de la satisfaction de son *otium* et le mépris sans la moindre équivoque pour son époque emplie d'arrivisme politique:

*Suave mari magno turbantibus aequora ventis,
e terra magnum alterius spectare laborem...
suave etiam belli certamina magna tueri
per campos instructa tua sine parte pericli.
Sed nil dulcius est, bene quam munita tenere
edita doctrina sapientum templa serena,
despicere unde queas alios passimque videre
errare atque viam palantis quaerere vitae,
certare ingenio contendere nobilitate,
noctes atque dies niti praestante labore
ad summas emergere opes rerumque potiri.*

(2, 1-2, 5-13)

Il est tout à fait évident que Lucrèce, en exaltant le retrait philosophique du monde, s'oppose aux hommes politiques de son temps. Comme contemporain de Cicéron, il a évidemment blessé les ambitions politiques de l'orateur. Cicéron, à son tour, avant d'écrire l'oeuvre *De officiis*, a lu et même a fait paraître le poème de Lucrèce. C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant qu'il ait voulu disputer avec Lucrèce: *Intellegendum autem est, cum proposita sint genera quattuor, e quibus honestas officiumque manaret, splendidissimum videri, quod animo magno elatoque humanasque res despiciente factum sit. Sed ea animi elatio, quae cernitur in periculis et laboribus, si iustitia vacat pugnatque non pro salute communi, sed pro suis commodis, in vitio est; non modo enim id virtutis non est, sed est potius immanitatis omnem humanitatem repellentis* (*De off.* 1, 18-19, 61-62). La coincidence de quelques formulations et le fait que Cicéron écrivait après Lucrèce invite à supposer que Cicéron exerçait sa critique en premier lieu sur le dépaysement moral manifesté par Lucrèce. D'où nôtre conclusion: bien que la catégorie des philosophes, retirés de la République, ait existé réellement, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait constitué un groupe homogène de compagnons d'idées.

Dans la deuxième catégorie d'ermites, Cicéron range tout simplement des hommes sévères et graves qui ont pris en haine les moeurs du peuple et des chefs hiérarchiques. Ils se sont retirés dans les propriétés familiales pour jouir des plaisirs de la vie rustique. Cependant un tel retrait était un phénomène fort contradictoire dont quelques aspects de mécontentement se sont reflétés dans la conjuration de Catilina, le mouvement compliqué de l'époque de Cicéron. Salluste p. es. l'a entièrement attribué à la dégénération morale des aristocrates (*Cat. coni.* 17, 3-6), mais il est très intéressant que parmi les gens démoralisés soutenant Catilina, il ait mis en premier lieu ceux qui avaient perdu leur patrimoine dans la prodigalité libertine: *Primum omnium, qui ubique probro atque petulantia maxime praestabant, item alii per dedecora patriam omnia amissis, postremo omnes quos flagitium aut facinus domo expulerat, in Romam sicut in sentinam confluxerant* (*Ibid.* 37, 5). Il importe ici de se rappeler de même la caractéristique des partisans de Catilina donnée par Cicéron: *Patriam omnia sua profuderunt, fortunas suas obligaverunt; res eos iam pridem, fides nuper deficere coepit: eadem tamen illa, quae erat in abundantia, libido permanet* (*In Cat.* 2, 5, 10). D'une telle généralisation, Cicéron tire une conclusion tout à fait contraire. Salluste tâche de souligner le rôle de la noblesse dans la conjuration, alors que le principal accusateur de Catilina la met, au contraire, sur le même rang que les mouvements démocratiques de Rome les plus importants après Spurius Maelius, Tiberius et Caius Gracchus, Marcus Fulvius et Marcus

Saturninus. Ce n'est pas le fait que Cicéron a le mieux compris l'essentiel du mouvement de Catilina (2, p. 160) qui importe ici, mais sa manière d'argumenter les causes de la révolte par la perte des fortunes de ses participants. Salluste s'est servi évidemment de l'appréciation de Cicéron, en caractérisant les partisans de Catilina comme des hommes ayant perdu leur patrimoine, bien qu'il ait conclu autrement.

Nous avons spécialement porté l'accent sur la question du patrimoine (*patrimonium*), dans laquelle se manifeste avec évidence la crise de la morale traditionnelle à Rome, parce que la conservation de la *res familiaris* servait de base à l'austérité naturelle des mœurs (4, p. 145). E. M. Chtaerman, un des spécialistes soviétiques, qui a analysé plusieurs aspects des relations morales fondées sur le droit dans la société de Rome, souligne que la terre héritée du père et du grand-père «est la propriété la plus légitime, la plus inaliénable qui entraine en opposition avec les biens procurés par d'autres moyens» (5, p. 46). Néanmoins on a imposé aux propriétaires de garder le patrimoine et de prendre soin de son rendement. A ce propos nous trouvons chez Cicéron l'exigence suivante: *Habenda autem ratio est rei familiaris, quam quidem dilabi sinere flagitiosum est, sed ita, ut inliberalitatis avaritiaeque absit suspicio* (*De off.* 2, 18, 64). Par conséquent, le problème de l'ancienne Rome concernant les principes moraux de l'héritage à l'époque de Cicéron a acquis la plus haute importance sociale et politique. Il était de fait que le nombre de ceux qui *patrimonia profuderunt*, augmentait sans cesse, en même temps que se renforçait l'arrivisme politique des représentants appauvris de la haute société puisqu'aux postes élevés de l'Etat succédaient des nominations en province, ce qui était source d'enrichissement rapide.

Ceux qui avaient perdu l'espoir d'obtenir un poste élevé, menaient la lutte pour l'annulation des dettes et la redistribution des terres. L'appel à la redistribution des terres héréditaires surgit tout d'abord pour la raison suivante: les propriétaires fonciers en négligeant les frontières de leurs lots avaient commencé de leur propre autorité à y rattacher de grandes surfaces de parcelles publiques (*ager publicus*). C'est pourquoi l'exigence démocratique faite aux propriétaires fonciers de légitimer les frontières de leurs propriétés par des documents juridiques (*tabularia*) avait des racines historiques et jouissait toujours d'une faveur persistante parmi le peuple. Certes, dans ces conditions non seulement les auteurs des réformes légitimes recouraient à la loi agraire, mais aussi ceux qui cherchaient la popularité. Cela donnait des armes à ceux qui tâchaient de nier radicalement la nécessité de changements quelconques. Cicéron, d'ailleurs, fait partie de ceux-là, car non seulement il blâme des manifestations démagogiques des auteurs de réformes, mais il formule aussi le principe philosophique de stabilisation des limites et des formes de pro-

priété traditionnelles: *Qui vero se populares volunt ob eamque causam aut agrariam rem temptant, ut possessores pellantur suis sedibus, aut pecunias creditas debitoribus condonandas putant, labefactant fundamenta rei publicae, concordiam primum, quae esse non potest, cum aliis adimuntur, aliis condonantur pecuniae, deinde aequitatem, quae tollitur omnibus, si habere suum cuique non licet* (*De off.* 2, 22, 78).

Cependant la lutte des classes atteignit un tel degré, qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère, toute mesure d'Etat, prise dans le cadre des formes légales de la République, échouait à tout moment à cause de l'intervention violente du groupement opposé. Il y avait beaucoup de groupes politiques divers, des sortes de *clubs*, avec des détachements armés et on pouvait s'attendre, à tout moment, à n'importe quelle attaque de leur part (3). La situation était telle que la forme républicaine de gestion devenait illusoire car ses libertés ont dégénéré en l'arbitraire des forces irresponsables (Cic. *De off.* 2, 8, 29).

Dans ces conditions le discours sur le *patrimonium* avait à Rome un double sens. Premièrement, dans les milieux disposés en faveur de la République, l'accusation de dilapidation du bien patrimonial était devenue un des moyens préférés de la critique des ennemis politiques, dont se servaient volontiers non seulement les hommes politiques et les participants aux batailles civiles, mais aussi les représentants du monde poétique. A cet égard, Catulle est un bon exemple, qui, dans ses sarcastiques épigrammes, a maintes fois recouru aux formulations sociales et politiques répandues, en renforçant la condamnation morale par les moyens verbaux de la lutte politique: la libéralité funeste (*sinistra liberalitas*), la dissipation du bien paternel (*paterna lancinata bona*), la dilapidation du patrimoine divorata (*patrimonia*). Voilà, par exemple, la caractéristique de Mamurra et de ses tuteurs, tout d'abord tels que Jules César:

*Quid est aliud sinistra liberalitas?
parum expatrativum an parum elluatum est?
paterna prima lancinata sunt bona;
secunda praeda Pontica; inde tertia
Hibera, quam scit amnis aurifer Tagus;
nunc Galliae timetur et Britanniae.
Quid hunc malum fovetis? aut quid hic potest
nisi uncta devorare patrimonia?*

(29, 15-22)

Deuxièmement, le soin de conserver son patrimoine (*patrimonium*) justifiait d'une façon commode le retrait de la vie publique de cette partie de la noblesse qui, d'après la classification de Cicéron, appartenait au deu-

xième groupe d'ermite (*vixerunt... in agris delectati re sua familiari*). Par conséquent, le principe moral concernant le devoir sacré de garder le patrimoine qui était autrefois un soutien économique de l'activité politique des Patriciens et des Chevaliers à la fin de la République est devenu pour les citoyens honnêtes un prétexte commode pour se retirer des affaires publiques (*negotium*) dans la vie privée (*otium*), autrement dit, pour affaiblir leur activité politique.

En refusant les idéaux d'Etat, le citoyen a reçu le droit à la liberté personnelle, dont il se réjouissait peu, car il l'obtenait aux dépens de la perte d'une partie de sa personnalité. La conscience de son inaptitude aux affaires d'Etat accablait l'individu et son caractère en ressentait de la morosité. Il suffit de prêter attention à ce que les hommes qui se retiraient dans la solitude en dépit de leur affinité morale ne s'unissaient pas. Au contraire, chaque être qui se renfermait en lui-même, se désolidarisait du reste du monde en même temps que des hommes du même sort. Il est clair que cette contradiction des principes personnels était déterminée pour la plus grande partie par le fait que les représentants du monde qu'ils avaient eux-mêmes maudits se retiraient dans leur solitude séparément des autres et chacun choisissait un chemin particulier pour leur *otium*. Ce complexe de contradictions témoigne, à son tour, que l'individualisme en tant que principe moral des temps nouveaux acquérait avec assurance une grande force sociale. Il mûrissait dans la pensée des hommes qui sentaient l'isolement mutuel, cependant il était en soi une conception unique et universelle du monde. La conception du monde de Cicéron est dans ce sens surtout remarquable. Mais nous n'en avons ici touché qu'un de ses aspects.

Littérature:

1. Korpanty I., *Teoria upadku obyczajów w Rzymie w II i I w.p.n.e. i jej funkcja ideologiczna*, «Meander» 23, 1968, 29-44.
2. Livšic G.V., *Social'no-političeskaja bor'ba b rime 60-Cng.g. Iv. do n.e. i zagovor Katiliny*. Minsk: izd. vo Belgosuniversiteta, 1960, 208.
3. Ioposzko T., *Zapomniany przywódca z I wieku p.n.e.*, «Meander» 24, 1969, 166-175.
4. Pöschl V., *Römischer Staat und griechisches Staatsdenken bei Cicero: Untersuchungen zu Ciceros Schrift De republica*, Darmstadt (Wiss. Buchgesellschaft) 1974, 187s.
5. Štaerman E.M., *Rimskaja sobstvennost' na zemlju*. Vosstn. «Drevnej istorii» 1974, 3, 34-68.
6. Utčenko S.L., *Idejno-političeskaja bor'ba b rime nakanune padenija respubliki: iz istorii političeskich idei Iv. do n.e.*, Moskva izd-vo an SSSR, 1952, 300s.